## Certificat d'aptitude professionnelle.

Numéro d'inventaire : 2007.05978.8 Auteur(s) : Jean-Paul Thomann

Type de document : diplôme

Éditeur : Ministère de l'Education Nationale (Paris)

Imprimeur: Imprimerie Nationale

Date de création : 1974

**Description** : Feuille de papier fort, froissée et tachée. Trace de pliure. Perforations. Cadre de frise à motifs géométriques. Texte imprimé avec mentions dactylographiées. Timbre à l'encre.

Paraphes. Texte imprimé au verso.

Mesures: hauteur: 211 mm; largeur: 297 mm

Notes : Diplôme de C.A.P. d'aide-comptable délivré le 13 juin 1974. Mention complémentaire

vierge au verso.

Mots-clés: Diplômes professionnels

Activités administratives, financières et marchandes **Filière** : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire Nom du département : Doubs

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Doubs

1/2



HEREREREE	NAME OF THE PARTICULAR OF THE	A E
	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	
	Académie d	
	Départemen du DOU.BS	4
	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE	
	AVET COMPENSES	
	AIDE ~ COMPTABLE	
	Délivré à M., THOMANN Jean-Paul	
	né le 7 Février 956 à LONGEVILLE les METZ	
	conformément au décret nº 56-931 du 14 septembre 1956, à la loi nº 71-575 du 16 juillet 1971 portant	
	organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente, à la loi	
	nº 71-576 du 16 juillet 1971 relative à l'apprentissage, à la loi nº 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation	
	sur l'enseignement technologique, à l'arrêté ministériel réglementant l'examen et à la délibération du Jury	
	en date du	
	Le Préfet, Signature de l'Impétrant,	
	Pour le Paret	
	Le Directeur Délégué	
	Maulice PADUHARD)	
	NOTA. — Il ne sera pas délivré de duplicata de ce diplôme. Il appartient au candidat d'établir lui-même	
	les copies qui lui seront nécessaires et de les faire certifier conformes par le Maire ou le Commissaire	
	de Police du lieu de sa résidence,	

2/2